

Dispositif de Formation Préparant au diplôme d'Etat d'Infirmier

Institut de formations paramédicales
Institut de formation en Soins Infirmiers

Année 2024 – 2025

- Du lundi 2 septembre 2024 au vendredi 4 juillet 2025 -

Promotion 2022 – 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
1 - Le statut de l'Institut	4
2 - Les missions.....	4
3 - L'organisation générale de l'IFPM	4
APPROCHE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION INFIRMIERE.....	7
1 - Processus d'apprentissage	7
2 - Les finalités de la formation avec les dix compétences infirmière.....	7
3 - Les modalités pédagogiques.....	8
4 - Présence en cours	9
5 - La Commission d'Attributions des Crédits	9
6 - Les temps forts institutionnels.....	9
7 - Présentation au diplôme d'Etat.....	10
LA FORMATION	11
1 - Les thématiques de la formation infirmière.....	11
2 - Planification des rentrées de septembre et février	13
3 - Stratégies pédagogiques communes à la formation infirmière et à ???	16
LES FINALITES DE LA FORMATION	17
1 - Tendre vers la professionnalisation.	17
3- Les Unités d'enseignement semestres 5 et 6	23
4 - Le dispositif d'évaluation et de validation des semestres 5 et	28
CONCLUSION.....	31

INTRODUCTION

Le dispositif de formation, est une déclinaison opérationnelle propre à chaque année de formation du projet pédagogique. Il guide l'action pédagogique et communique notre conception générale de la formation, nos attentes et nos exigences. Le dispositif de formation permet de mettre en lumière la manière dont l'équipe pédagogique met en œuvre le projet de formation, en tenant compte de la législation en vigueur.

Au cours de l'année 2023, l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'IFPM a rédigé le projet pédagogique, pour les années 2023 à 2028. Ce travail collégial placé sous la responsabilité de la coordinatrice des formations sera soumis chaque année pour avis à l'instance compétente pour les orientations générales de l'Institut.

Le projet pédagogique, et les dispositifs de formation sont centrés sur l'apprenant, personne engagée dans un processus de réussite en formation mais également dans son futur exercice professionnel. La sécurité, la qualité des soins aux patients, et résidents sont les objectifs prioritaires pour tous. Former des nouveaux professionnels a amené l'équipe pédagogique à s'interroger sur le profil des nouveaux professionnels qui intègrent le marché de l'emploi et à adapter les stratégies pédagogiques pour répondre à la demande des employeurs.

Les formations proposées à l'IFPM ont comme objectif principal de professionnaliser le parcours des apprenants. Accompagnés et guidés par les équipes pédagogiques, techniques et administratives, les apprenants construisent progressivement les compétences nécessaires à l'exercice de leur futur métier. L'apprenant au cours de sa formation cheminera vers la professionnalisation en étant en capacité d'analyser les situations de soin, de prendre les décisions dans les limites de ses compétences et responsabilités tout en travaillant parfois seul mais le plus souvent en équipe pluri professionnelle.

Le projet pédagogique, et les dispositifs de formation s'inscrivent également dans les axes du projet d'établissement principalement du projet de soins et de la politique de soins du Centre Hospitalier Universitaire d'ORLEANS. Cette politique vise à offrir aux usagers des soins de qualité centrés sur les besoins spécifiques des consultants, des patients et des résidents avec leur environnement et une prise en charge complémentaire et coordonnée des spécificités. Elle repose sur :

1/ Une philosophie de soins basée sur des valeurs professionnelles :

- Le respect :
 - Des droits et devoirs des patients
 - Des droits et devoirs du personnel paramédical
- La tolérance
- Le professionnalisme et l'engagement institutionnel
- La rigueur
- Le développement des compétences afin de s'adapter aux évolutions
- L'interdisciplinarité
- Les pratiques de soins partagées
- La solidarité
- La volonté de décloisonner les filières
- L'équité
- La garantie de l'accessibilité aux soins pour tous

2/ Une conception des soins basée sur une éthique, une approche globale de l'homme et de la santé en relation avec son environnement social.

Pour les professionnels de l'IFPM le soin est une attention portée à une personne qui vit une situation singulière dans la perspective de lui venir en aide, de contribuer à son bien-être, à sa santé selon Walter HESBEEN, le soin s'inscrit dans « un souci de l'humain pour l'humanité ».

La politique de soin s'appuie sur la compétence des professionnels. C'est un processus continu qui se base sur un engagement professionnel, qui demande un ensemble de connaissances générales, de savoir-faire opérationnels, et de comportements professionnels structurés, mobilisés et utilisables en fonction des activités à réaliser dans des situations de travail actuelles et futures. La compétence est inséparable de l'action et elle ne peut être réellement appréhendée qu'au travers de l'activité par laquelle elle s'exprime et dont elle permet la réalisation. La compétence est toujours sujette à apprentissage. Elle est évaluable, progressive à travers des degrés de maîtrise et reconnue soit par un diplôme ou un parcours de formation qualifiante soit par la validation des acquis de l'expérience.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1 1 - Le statut de l'Institut

L'Institut de Formations Paramédicales du Centre Hospitalier Universitaire d'ORLEANS est un institut public. Il bénéficie de l'expérience des professionnels de santé de multiples secteurs dans le sens des valeurs et des missions du Centre Hospitalier Universitaire d'ORLEANS.

2 2 - Les missions

L'INSTITUT DE FORMATIONS PARAMÉDICALES (IFPM) a pour **mission** de former des professionnels de santé capables de s'intégrer dans le système de santé :

- en réponse aux besoins et demandes de la population,
- en milieu hospitalier, extrahospitalier et en secteur libéral,
- en tenant compte de la politique nationale de santé et des politiques institutionnelles.

L'Institut garantit à l'étudiant l'acquisition de capacités qui s'inscrivent dans les compétences nécessaires à l'exercice de la profession. Le projet de formation et son dispositif doivent permettre de répondre à cet objectif.

3 3 - L'organisation générale de l'IFPM

Le directeur des soins de l'institut, assisté de quatre cadres supérieurs de santé coordinateurs pédagogiques définit les grandes orientations pédagogiques, budgétaires et managériales et en assure la responsabilité. Il coordonne les huit formations diplômantes. Il anime, coordonne, fédère les équipes pédagogique, administrative et technique en les accompagnant de façon dynamique.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE composée de professionnels de santé formateurs, est organisée en filière avec des référents de promotion et d'unités d'enseignement ou de modules.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE assure en coordination avec les autres membres de l'équipe (formateurs, intervenants extérieurs et personnel de maintenance), en tenant compte du budget et du patrimoine de l'institut, sa mission administrative, de gestion et participe à l'efficacité et au développement du projet de formation.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE assure en coordination avec les autres membres de l'équipe, la maintenance, l'hygiène des locaux et du matériel, pour une participation au projet de formation en tenant compte du budget et de l'état du patrimoine.

Dominique BARTHELEMY

Directrice des soins
Coordinatrice des instituts de formations paramédicales

Référents handicap : S. FERREIRA – G. LEFAUCHEUX – M. VALLET
ifpmreferent.handicap@ifpm45.fr
Référents prévention VSS : A. BOIS-BAUCHARD – A. NOEL
Référents harcèlement : C. JOUAN – V. ROMANELLI

Adjointe des cadres
Nadège BERNE

Filière infirmière
Coordinateurs Pédagogiques
Cadres supérieurs de santé
Murielle CANOPULO
Jérôme CLEMENT

Coordinateur Pédagogique
Cadre supérieur de santé
Anthony RICHARD

Coordinatrice Pédagogique
Cadre supérieur de santé
Nicole RICHTER

Filière Psychomotricité
Directrice Pédagogique
Cadre de santé
Julie LOBBÉ

Activités transversales

Secrétariat pédagogique

Brigitte BERROHO
Marine BOIRON
Chloé BUDEL
Alisson DA COSTA
Julie DESPIGNES
Mélodie DUVEY-PILATE
Léa GAUJARD
Linda GUICHENEY
Céline KALAWSKI
Séverine ROY
Manon TESSIER

Activités support

Accueil

Sara BOURKIA

Comptabilité / commandes

Mélanie REGNIER-LAURENT
Séverine WATTEZ
Wendy WAZEKWA-TSHUNZA

Absentéisme

Sandrine DOGIMONT
Manon SIGAUD

Renfort

Linda SIUDZIAK

Référents

L1 septembre / Février
Christopher JOUAN /
Cindy PINHEIRO

L2 septembre / Février
Sophie Clavière - Gaëlle
LEFAUCHEUX / Clémence
PIERRAT-COSSON

L3 septembre / février
Stéphanie FERREIRA /
Joséphine BULTEL

DGOS / PASS LASS
Solène GOUABAULT

Anne AUTHIER
Peggy BARNOUX
Aurore BEAUMONT
Céline CARRION
Chloé CONTON
Florence DELPY-GOURON
Chrystal DURA
Carmen FERREIRA
Maddy FOURMONT
Mélinda GENTY
Marie Françoise GRASLAND
Pascaline GUERIN
Armelle HENRIOT
Véronique LE BRIGAND
Audrey LENAIN
Cassandre LOUCHET
Pascaline MAITRE
Lucie MONTEL
Annelyse NOEL
Gwenaél OLIVIER-FERNANDES
Agnès PHALIP
Anne Sophie PIQUEMAL
Marlène RAMIREZ
Nathalie RETHORE
Katia RICHARD
Valérie ROUSSEAU
Florence SARTIER
Edwige VERDU

Filière ARM
Référente

Audrey BOIS
BAUCHARD
Camille GRIT (Dr)
Léa DE OLIVEIRA (ARM)

Filière IBODE
Référentes

M1 Cécile PHILIPPE
M2 Marie-Claire DEHOUX

Filière Puériculteur
Référente

Marie-Christelle
CHARLES

Chloé CELLIER

Formation continue / PACTE AS

Sylvana D'AVOUT
Solène GOUABAULT

Filière Aide-soignant
Référente
Marie VALLET
Co-référent
Anne Sophie TZARICK

Référente Formation en DISCONTINUE
Mélissa PEYRONNY

Marina DENIEL
Manel EL BEKKAOUI
Claire LUCAS
Agathe PASDELOUP
Aurélie PILARD
Sandrine RIVENAIRE
Vanessa ROMANELLI
Stéphanie VIOT

Filière auxiliaire de puériculture
Référente

Chloé CELLIER
Irène GIGANT

Référente Formation en DISCONTINUE
Mélissa PEYRONNY

Administratif
Stéphanie JEANNETON

Formateurs
P1 Sonia SANCHEZ
P2 Véronique CHARBON
P3 Tiphanie GRAIN

Appareteur
Fernando MENDES

Filière Ambulancier
Référent
Didier BORNECH
Fabienne BONTE

Communication
Guillaume PEREIRA

Simulation

Guillaume PEREIRA

Gestion des stages

Nathalie MOULINS
Grégoire DAVID-BOYET
Linda GUICHENEY

Référent TIC

Jordan COURRILAUD-RIMBAULT

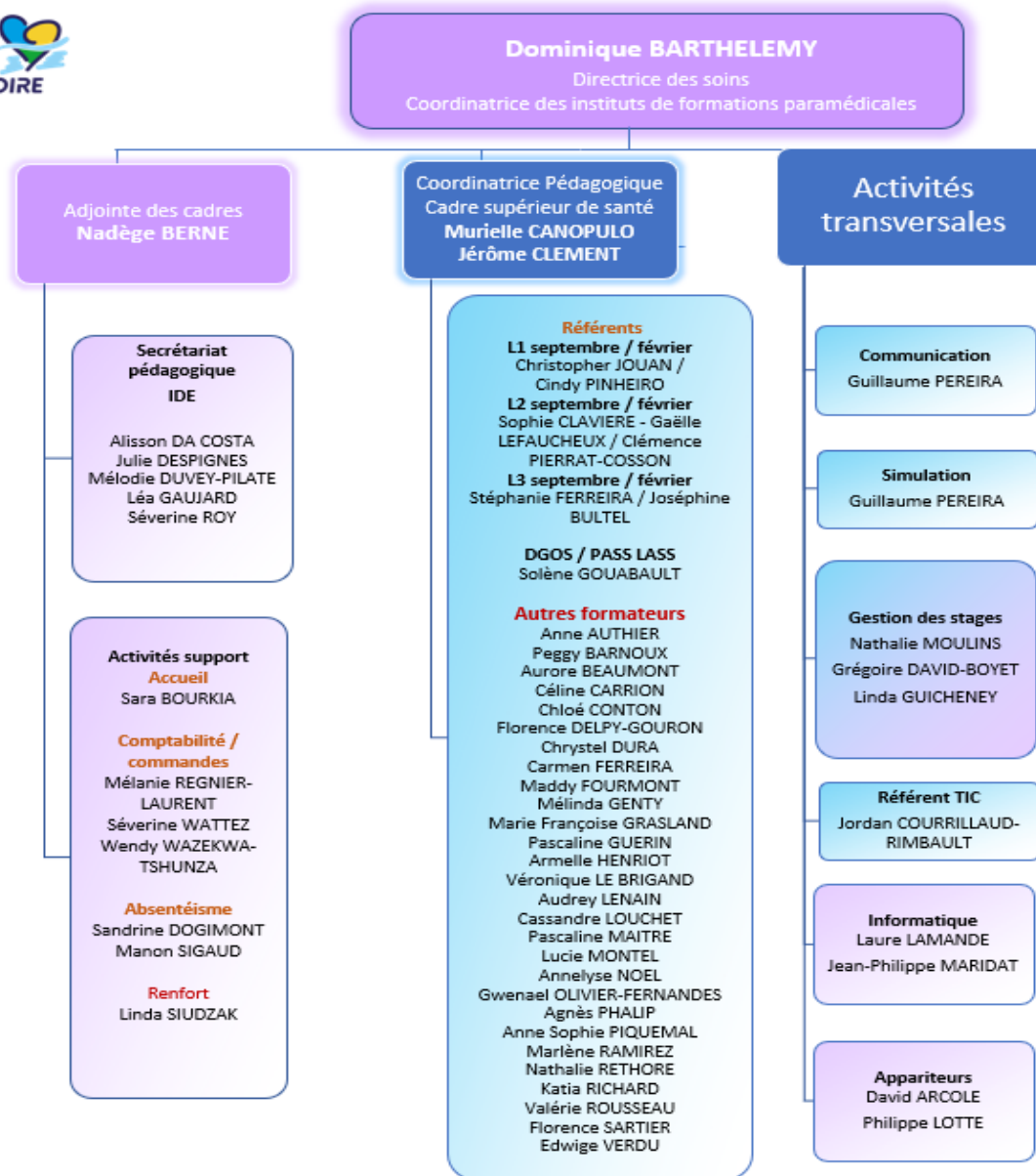
Informatique

Référente
Laure LAMANDÉ

Jean-Philippe MARIDAT

Appareteurs

David ARCOLE
Philippe LOTTE



Référents handicap :
S. FERREIRA – G. LEFAUCHEUX – M. VALLET
ifpmreferent.handicap@ifpm45.fr
Référents prévention VSS :
A. BOIS-BAUCHARD – A. NOEL
Référents harcèlement :
C. JOUAN – V. ROMANELLI

APPROCHE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION INFIRMIERE

1 - Processus d'apprentissage

Le référentiel de formation, défini dans l'annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, met en place une alternance entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles. Les compétences infirmières s'acquièrent de façon progressive en lien avec les unités d'enseignement (UE) et la confrontation aux situations professionnelles en stage.

Pour accompagner la formation, l'équipe pédagogique s'appuie sur une trilogie :

Comprendre, agir, transférer

- **comprendre** : l'étudiant acquiert les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à la compréhension des situations,
- **agir** : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action,
- **transférer** : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

2 - Les finalités de la formation avec les dix compétences infirmière

Durant ces trois années de formation, l'équipe pédagogique s'appuie sur le référentiel de formation.

Ce référentiel a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

Le métier d'infirmier se décline en 10 compétences, définies dans un référentiel de compétences (annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier) et à acquérir par les étudiants en 6 semestres de formation :

- **Compétence 1** : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
- **Compétence 2** : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
- **Compétence 3** : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
- **Compétence 4** : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
- **Compétence 5** : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- **Compétence 6** : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
- **Compétence 7** : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.
- **Compétence 8** : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
- **Compétence 9** : Organiser et coordonner les interventions soignantes.
- **Compétence 10** : Informer, former des professionnels et des personnes en formation.

L'étudiant est amené à **devenir un praticien autonome, responsable et réflexif**, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle.

3 - Les modalités pédagogiques

L'équipe pédagogique met en œuvre différentes stratégies pédagogiques pour permettre l'apprentissage par l'alternance.

Les différents cours se déclinent ainsi :

- **en cours magistraux (CM)**

Le contenu est plutôt « théorique » et s'effectue en grand groupe. Ils sont tous indispensables pour tendre vers la professionnalisation. Néanmoins certains seront à présence obligatoire et intitulés cours magistral obligatoire (**CMO**).

- **en travaux dirigés (TD)**

Ce sont des temps d'enseignement à présence obligatoire en groupe de 10 à 25 étudiants à l'Institut de Formations Paramédicales d'Orléans. L'objectif du travail dirigé est davantage orienté vers un approfondissement, un échange constructif, un partage d'expérience souvent basé sur des situations concrètes.

- **en travaux personnels guidés (TPG et TPG Obligatoires)**

Ce sont des temps de travail où les étudiants effectuent par eux-mêmes certaines recherches ou études (exposé écrit, projet...). Un temps d'accompagnement est systématiquement organisé avec les formateurs afin de pouvoir mener individuellement ou en groupe le TPG. Certains temps de travail seront obligatoirement réalisés au sein de l'IFPM. Ils seront identifiés sur le planning **TPGO**.

- **en e-Learning**

Ce sont des temps de travail obligatoires inscrits sur le planning de semaine ou à planifier par l'étudiant lui-même sur son temps de travail personnel.

- **en ateliers cliniques**

Ce sont des enseignements obligatoires réalisés en petits groupes. Ils permettent d'appréhender différentes connaissances théoriques, techniques et relationnelles par la mise en œuvre de soins en situations simulées pour permettre la construction de compétences.

- **en simulation clinique**

Ce sont des temps de formation obligatoires réalisés à l'Institut de formation qui permettent aux étudiants de se confronter à des situations cliniques apprenantes et de travailler en lien avec les outils quotidiens de la pratique infirmière (transmissions...) grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Ces stratégies pédagogiques sont mises en œuvre par l'équipe de l'IFPM et par des intervenants extérieurs. Elles s'organisent par compétences au nombre de dix et se développent sous forme d'unités d'enseignement (UE).

- **en suivi pédagogique**

C'est un processus **d'accompagnement** individuel ou collectif, mené par un cadre de santé formateur désigné pour les trois années de formation.

- **Le tutorat**

Un tutorat est mis en place avec les apprenants.

- **Le mentorat**

Les apprenants bénéficient de la mise en place d'un mentor professionnel de santé lors de la première année.

4 - Présence en cours

La présence lors des travaux dirigés et des stages est obligatoire (confère règlement intérieur). Certains enseignements en cours magistraux peuvent l'être également, en fonction du projet pédagogique de l'institut. Les cours magistraux ne sont pas tous à présence obligatoire, mais votre présence y est vivement recommandée. Elle facilite l'acquisition des connaissances et des liens entre les divers apports, pour pouvoir formaliser une prise en charge globale de la personne soignée. Votre présence permet de vous inscrire dans une démarche de réussite. L'écoute attentive d'un cours constitue la première étape de l'apprentissage.

L'étudiant inscrit en formation doit signifier sa présence grâce à l'apposition de sa signature à chaque début de temps de formation. Cet émargement se fera sur les documents institutionnels. Chaque étudiant engage sa responsabilité individuelle dans cet acte.

Chaque étudiant des promotions sera amené en cours d'année à participer à l'organisation de l'émargement en collaboration avec les formateurs référents de la promotion.

5 - La Commission d'Attributions des Crédits

Selon l'article 34 de l'arrêté du 31 Juillet 2009 modifié

Les crédits de formation sont attribués par une **Commission d'Attribution des Crédits (CAC)**. Elle est mise en place dans les instituts de formation en soins infirmiers, sous la responsabilité du directeur de l'institut, qui la préside.

Elle est composée des formateurs référents des étudiants infirmiers, d'un ou plusieurs représentants de l'enseignement universitaire, et d'un ou plusieurs représentants des tuteurs de stage.

Les dates de la CAC pour l'année 2024-2025 :

- **Pour les semestres 1, 3, 5 :**
 - **CAC le mardi 25 Février 2025 à 14 h 30**
 - **Affichage CAC le jeudi 27 Février 2025 10 h**
- **Pour les semestres 2, 4 et sessions 2 (théorie) du semestre 5 :**
 - **CAC le mardi 24 juin 2025 à 14 h 30**
 - **Affichage CAC le jeudi 26 juin 2025 à 10 h**
- **Pour les rattrapages :**
 - **CAC : le mardi 26 août 2025 à 9 h**
 - **Affichage CAC le mercredi 27 août 2025 14 h 00**

6 - Les temps forts institutionnels

- **La section de vie étudiante** émet un avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'institut. Elle se réunira le 15 octobre 2024 à 9h et le 18 mars 2025 à 9h, les représentants des étudiants assistent à cette instance, ils échangent sur des points identifiés par les étudiants qu'ils représentent.
- Chaque année, **l'IFPM organise une journée portes ouvertes** dans les locaux avenue Diderot à Orléans, les professionnels de l'IFPM et les étudiants participent activement sur la base du volontariat. Cette journée accueille le public, autour de tables rondes, stands et ateliers. Elle se déroulera le samedi 11 janvier 2025.
- Un forum des employeurs d'une demi-journée est organisé le 17 mars 2025 sur le semestre 6 afin de mettre en contact futurs diplômés et employeurs potentiels. Chaque étudiant aura l'opportunité de prendre connaissance des structures disposant de postes à pourvoir et d'échanger sur les modalités de recrutement.
- Un retour d'expérience des stages à l'étranger se déroulera le 24 mars 2025.
- Les étudiants seront sollicités pour participer à des exercices NOVI (simulation prise en charge nombreuses victimes), à des manifestations de dépistage diabète 'en collaboration avec le CCAS d'Orléans et l'association Le Lion's Club).

7 - Présentation au diplôme d'Etat

Selon l'article 28 de l'arrêté du 31 Juillet 2009 modifié cité précédemment :

« Les étudiants en soins infirmiers qui n'ont pas acquis les 150 crédits correspondant aux cinq premiers semestres ne sont pas présentés au jury régional du diplôme d'Etat d'infirmier.

Les notes du semestre 6 de ces étudiants leur sont communiquées après la proclamation des résultats du jury régional du diplôme d'Etat d'infirmier et après examen par la commission d'attribution des crédits.

Les étudiants remettront les bilans de compétences, les grilles horaires du stage de 10 semaines de semestre 6 lors des suivis individuels les 10, 11 et 12 juin 2025.

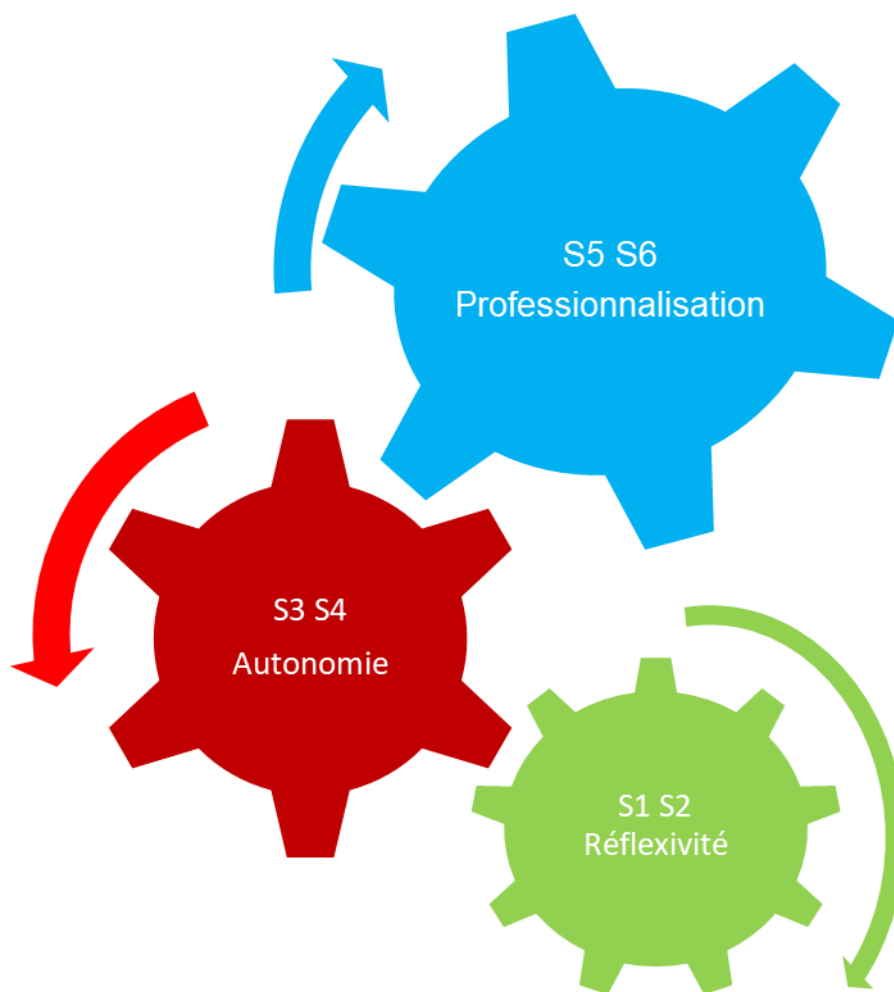
L'affichage des résultats du jury du diplôme d'état sera en juillet une cérémonie de remise du DE se déroulera le jour de la diplomation.

LA FORMATION

1 - Les thématiques de la formation infirmière

Durant les trois années de formation, l'équipe s'inscrit dans une continuité pédagogique pour favoriser la construction identitaire et le développement de compétences chez l'étudiant en soins infirmiers.

Pour atteindre ces objectifs trois thématiques vont se combiner au cours des trois années de formation représentées par la modélisation ci-dessous.



La première année de formation s'appuie sur la thématique de :

La réflexivité

La posture réflexive permet aux étudiants en soins infirmiers de comprendre le lien entre les connaissances et les actions mises en œuvre pour construire les éléments de compétences.

La deuxième année de formation s'appuie sur la thématique de :

L'autonomie

Afin que l'étudiant développe des capacités d'adaptation dans des situations professionnelles complexes en mobilisant les différents savoirs.

Enfin **la troisième année** de formation s'appuie sur la thématique de :

La professionnalisation

Afin que l'étudiant devienne un professionnel infirmier compétent réflexif autonome et responsable.

2 - Planification des rentrées de septembre et février

Planification filière IDE année 2024-2025																						
2024																	2025					
S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5	
ES11 Sept 2024-juillet 2027	2/9	9/9	16/9	23/9	30/9	7/10	14/10	21/10	28/10	4/11	11/11	18/11	25/11	2/12	9/12	16/12	23/12	30/12	6/1	13/1	20/1	27/1
prérentrée le 22/08/2024	SEMESTRE 1= 5 semaines de stage+15 semaines de cours																					
	C1	C2	C3	C4	C5	S1	C6	C7	C8	C9	C10	C11	S2	S3	S4	S5	V	V	C12	C13	C14	C15
2025																						
S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	
	3/2	10/2	17/2	24/2	3/3	10/3	17/3	24/3	31/3	7/4	14/4	21/4	28/4	5/5	12/5	19/5	26/5	2/6	9/6	16/6	23/6	30/6
	SEMESTRE 2= 10 semaines de stage+10 semaines de cours																					
	S1	S2	S3	S4	C1	C2	C3	C4	C5	V	V	S5	S6	S7	S8	S9	S10	C6	C7	C8	C9	C10
2024																	2025					
S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5	
ES12 Sept 2023-juillet 2026	2/9	9/9	16/9	23/9	30/9	7/10	14/10	21/10	28/10	4/11	11/11	18/11	25/11	2/12	9/12	16/12	23/12	30/12	6/1	13/1	20/1	27/1
rentrée le 2/09/2024	SEMESTRE 3= 10 semaines de stage+10 semaines de cours																					
	C1	C2	C3	C4	C5	S1	S2	S3	S4	S5	C6	SESA	C7	C8	C9	C10	V	V	S7	S8	S9	S10
2025																						
S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	
	3/2	10/2	17/2	24/2	3/3	10/3	17/3	24/3	31/3	7/4	14/4	21/4	28/4	5/5	12/5	19/5	26/5	2/6	9/6	16/6	23/6	30/6
	SEMESTRE 4= 10 semaines de stage+10 semaines de cours																					
	C1	C2	C3	C4	S1	S2	S3	S4	SESA	C5	V	V	C6	C7	C8	C9	C10	S6	S7	S8	S9	S10
2024																	2025					
S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5	
ES13 Sept 2022-juillet 2025	2/9	9/9	16/9	23/9	30/9	7/10	14/10	21/10	28/10	4/11	11/11	18/11	25/11	2/12	9/12	16/12	23/12	30/12	6/1	13/1	20/1	27/1
rentrée le 2/09/2024	SEMESTRE 5= 10 semaines de stage+10 semaines de cours																					
	C1	S1	S2	S3	S4	S5	C2	C3	C4	C5	C6	S1	S2	S3	S4	S5	V	V	C7	C8	C9	C10
2025																						
S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	
	3/2	10/2	17/2	24/2	3/3	10/3	17/3	24/3	31/3	7/4	14/4	21/4	28/4	5/5	12/5	19/5	26/5	2/6	9/6	16/6	23/6	30/6
	SEMESTRE 6= 15 semaines de stage+5 semaines de cours																					
	S1	S2	S3	S4	S5	C1	C2	C3	C4	C5	V	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	V

2025																						
ESI 1 Fév 2025-nov 2027	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27
	3/2	10/2	17/2	24/2	3/3	10/3	17/3	24/3	31/3	7/4	14/4	21/4	28/4	5/5	12/5	19/5	26/5	2/6	9/6	16/6	23/6	30/6
prérentrée le 30/01/2025	SEMESTRE 1= 5 semaines de stage+15 semaines de cours																					
rentrée le 2/02/2025	C1	C2	C3	C4	C5	S1	C6	C7	C8	S2	S3	S4	S5	V	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	V
2025																						
S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	
7/7	14/7	21/7	28/7	4/8	11/8	18/8	25/8	1/9	8/9	15/9	22/9	29/9	6/10	13/10	20/10	27/10	3/11	10/11	17/11	24/11	1/12	
SEMESTRE 2= 10 semaines de stage+10 semaines de cours																						
V	C1	C2	C3	S1	S2	S3	S4	S5	C4	C5	C6	C7	C8	C9	V	S1	S2	S3	S4	S5	C10	
2026																						
S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5															
8/12	15/12	22/12	29/12	5/1	12/1	19/1	26/1															
V	V	V	V	V	V	V	V															
2024																						
ESI1/ESI 2Fév 2024- dec 26	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5
	2/9	9/9	16/9	23/9	30/9	7/10	14/10	21/10	28/10	4/11	11/11	18/11	25/11	2/12	9/12	16/12	23/12	30/12	6/1	13/1	20/1	27/1
SEMESTRE 2= 10 semaines de stage+10 semaines de cours																						
S1	S2	S3	S4	S5	C1	C2	C3	C4	C5	S1	S2	S3	S4	S5	C6	V	V	C7	C8	C9	C10	
2025																						
S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	
3/2	10/2	17/2	24/2	3/3	10/3	17/3	24/3	31/3	7/4	14/4	21/4	28/4	5/5	12/5	19/5	26/5	2/6	9/6	16/6	23/6	30/6	
rentrée le 3/02/2025	SEMESTRE 3= 10 semaines de stage+10 semaines de cours																					
	V	C1	C2	C3	C4	S1	S2	S3	S4	S5	V	C5	C6	S1	S2	S3	S4	S5	C7	C8	C9	C10
											SESA	SESA										
S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35															
7/7	14/7	21/7	28/7	4/8	11/8	18/8	25/8															
SEMESTRE 4= 10 semaines de stage+10 semaines de cours																						
2025																	2026					
S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5	
1/9	8/9	15/9	22/9	29/9	6/10	13/10	20/10	27/10	3/11	10/11	17/11	24/11	1/12	8/12	15/12	22/12	29/12	5/1	12/1	19/1	26/1	
C1	S1	S2	S3	S4	S5	C2	C3	C4	C5	S1	S2	S3	S4	S5	C6	V	V	C7	C8	C9	C10	
						SESA						SESA	SESA									
2024																						

ESI2/ESI 3 Fév 2023-nov 2025	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	
	8/7	15/7	22/7	29/7	5/8	12/8	19/8	26/8	2/9	9/9	16/9	23/9	30/9	7/10	14/10	21/10	28/10	4/11	11/11	18/11	25/11	2/12	
	SEMESTRE 4= 10 semaines de stage+10 semaines de cours																						
	V	C1	C2	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	C3	C4	C5	C6	C7	V	4S'8	4S'9	C8	C9	C10	
	2024		2025																				
	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5															
	9/12	16/12	23/12	30/12	6/1	13/1	20/1	27/1															
	V	V	V	V	V	V	V	V															
	2025																						
	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	
3/2	10/2	17/2	24/2	3/3	10/3	17/3	24/3	31/3	7/4	14/4	21/4	28/4	5/5	12/5	19/5	26/5	2/6	9/6	16/6	23/6	30/6		
SEMESTRE 5= 10 semaines de stage+10 semaines de cours																							
C1	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	C2	C3	V	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	V		
2025																							
S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49		
7/7	14/7	21/7	28/7	4/8	11/8	18/8	25/8	1/9	8/9	15/9	22/9	29/9	6/10	13/10	20/10	27/10	3/11	10/11	17/11	24/11	1/12		
SEMESTRE 6= 15 semaines de stage+5 semaines de cours																							
V	C1	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	V	C2	C3	C4	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	C5		

3 - Stratégies pédagogiques communes à la formation infirmière et à ???

▪ L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP)

Elle est définie par Patrick ROBO, formateur consultant en analyse de pratiques professionnelles, en accompagnement professionnel et en pédagogies nouvelles, auteur de « Savoir analyser sa pratique professionnelle, juin 2006 », comme « un outil de travail qui permet « d'analyser » (à présent) pour comprendre (du passé) afin de discerner pour décider, puis agir (dans l'avenir) » et, qui vise la professionnalisation par la construction des compétences. La personne qui décrit la situation est en jeu dans la situation vécue (acteur).

▪ Groupe d'Entrainement à l'Analyse de Situation Educative (GEASE)

Marguerite ALTET, Professeure de Sciences de l'Education à l'université de Nantes, auteur d'ouvrages sur la professionnalisation par la démarche réflexive relève que « l'analyse de pratique est une démarche groupale : analyse par un stagiaire de son propre vécu singulier, effectivement mis en œuvre devant et avec un groupe de pairs, ou parfois en relation duelle avec un formateur ».

▪ Le Suivi Pédagogique

C'est un processus **d'accompagnement obligatoire** individuel ou collectif, mené par un formateur désigné pour les trois années de formation. Cet accompagnement permet à l'étudiant de :

- exprimer son vécu lors de situations d'apprentissage en milieu professionnel et/ou à l'Institut de formations paramédicales,
- prendre du recul, de la distance. Ce temps constitue une opportunité pour apprendre à réfléchir sur les pratiques professionnelles mises en œuvre en situation réelle de travail,
- mettre en lien la théorie avec les expériences professionnelles,
- susciter la réflexion,
- décontextualiser la situation et de la recontextualiser,
- faire le bilan sur le niveau d'acquisition et les difficultés rencontrées afin de mettre en place des stratégies qui permettront de les surmonter,
- faire le point sur sa situation d'apprenant, ses difficultés ou facilités personnelles,
- identifier une personne ressource sur l'IFPM
- contractualiser son organisation pédagogique de l'année.

Ces temps d'échanges sont systématiquement tracés dans le dossier de l'étudiant.

▪ La préparation et l'exploitation de stage

Le stage fait l'objet d'une préparation et d'une exploitation. Ces deux activités seront menées par des formateurs et des tuteurs pour ce qui concerne les préparations, et par les formateurs en groupe de suivi pédagogique pour ce qui concerne les exploitations. Ces temps collectifs permettent d'aider l'étudiant à formaliser son parcours d'apprentissage.

LES FINALITES DE LA FORMATION

1 - Tendre vers la professionnalisation.

La première année a permis l'engagement de l'étudiant dans la formation professionnelle en soins infirmiers de façon active et à part entière pour en être aujourd'hui acteur et à chaque fois que possible auteur.

L'étudiant a identifié individuellement les méthodes de travail qui lui permettent un apprentissage optimal ainsi que les ressources et les aides qu'il peut mobiliser, au sein du groupe de suivi pédagogique, de la promotion, de l'équipe pédagogique et de son entourage.

A l'issue de cette première année de formation, l'étudiant a confirmé son projet professionnel.

La deuxième année s'est inscrite dans la continuité de la formation. L'acquisition des compétences a permis de répondre au besoin de santé des personnes dans le cadre de la pluri professionnalité.

L'apprenant a développé ses capacités d'adaptation à travers des situations professionnelles complexes en utilisant les différents savoirs, ses valeurs professionnelles et personnelles, ainsi que les règles et les lois.

A travers l'acquisition de la responsabilité de ses actes et de son positionnement professionnel l'apprenant est devenu autonome.

La troisième année vise la professionnalisation par la remobilisation des connaissances abordées lors des deux premières années de formation. De nouvelles activités infirmières sont développées, maillant théorie et pratique, dans la finalité de conforter un socle de connaissances pour l'apprenant.

La finalité de cette année pour l'étudiant est de devenir **un professionnel compétent, autonome, réflexif et responsable**, en juillet 2025. A cette fin, il doit poursuivre l'acquisition des 10 compétences définies par le référentiel de formation et qui reposent sur la combinaison de différents savoir-faire, savoir-être et savoir-agir.

L'étudiant auteur de sa formation, doit naviguer dans ce dispositif, pour en faire un parcours personnalisé répondant à ses besoins en formation. La professionnalisation comprend la formation à l'institut et en stage, elle s'appuie aussi sur le parcours de vie, les expériences personnelles et professionnelles antérieures de l'étudiant.

Le dispositif mis en place par l'équipe pédagogique, basé sur une approche socioconstructiviste, permet de poursuivre le développement de la réflexivité, de la distanciation critique de sa pratique, de ses représentations ainsi que sa façon de collaborer en équipe.

L'équipe pédagogique de l'IFPM d'Orléans travaille autour du modèle de Richard WITORSKI (Docteur en sciences de l'éducation), spécialisé dans le rapport travail / formation et professionnalisation. Sa théorie repose sur 5 formes d'organisation qui conduisent à la professionnalisation.

L'équipe pédagogique proposera des stratégies où les étudiants devront s'approprier des connaissances professionnelles à partir de travaux réalisés en groupes restreints. En parallèle les différentes unités d'enseignements et celles dites optionnelles seront sources d'apprentissage pour cette approche collective.

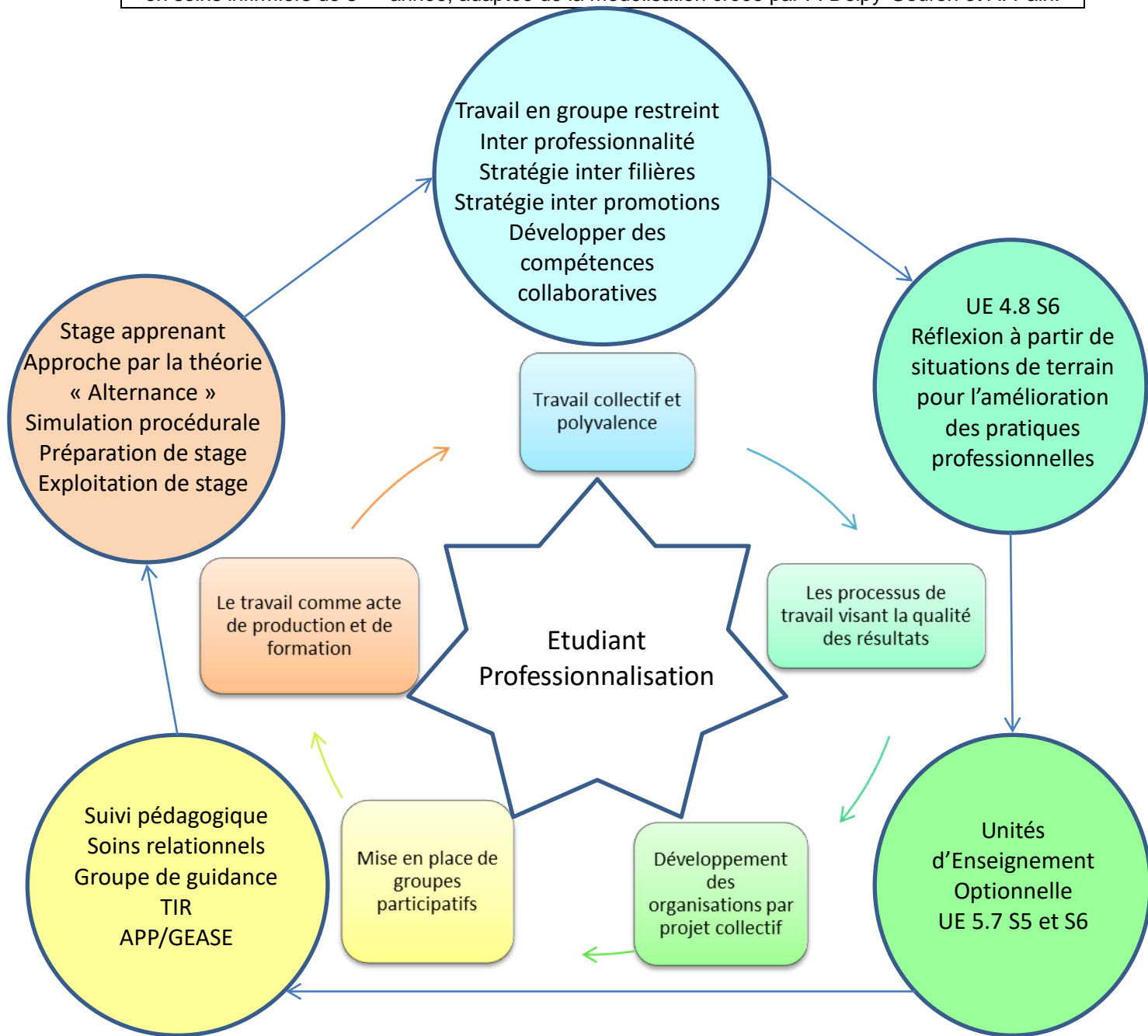
Une attention particulière sera centrée sur la qualité des résultats et la responsabilisation des personnes qui interviennent. Cette organisation permet « la flexibilité », « le réajustement » en temps réel afin de générer un résultat attendu. Les étudiants s'appuieront sur des dossiers patients où ils pourront repérer différents critères organisationnels.

L'équipe pédagogique proposera à l'étudiant une démarche projet à travers les Unités d'Enseignement Optionnelles. Cette unité d'enseignement permettra à l'étudiant de développer de la créativité et de l'approfondissement professionnel au travers de différents thèmes en lien avec la profession d'infirmier(e). (pédiatrie, urgences/réanimation, humanitaire, maladies rares, différents exercices professionnels, onco/soins palliatifs, sport adapté, soins relationnels, psychiatrie)

La formation infirmière est construite sur le principe d'une formation professionnelle en alternance. L'équipe pédagogique travaille sur ce schéma de formation en privilégiant ce va et vient entre une approche par la théorie (connaissance) et une approche par la pratique (savoir agir). Il sera proposé à l'étudiant une organisation apprenante à travers les stages, les ateliers cliniques et l'unité d'intégration où « le travail quotidien devient formateur ».

Cette approche favorisera chez l'étudiant la réflexion, l'autonomie, la compétence et le guidera dans la construction de sa nouvelle identité professionnelle pour être infirmier en juillet 2025.

Modélisation du concept de professionnalisation en lien avec le dispositif de formation des étudiants en soins infirmiers de 3^{ème} année, adaptée de la modélisation créée par F. Delpy-Gouron et A. Pain.



2 - D'autres moyens pour tendre vers cet objectif commun :

L'Unité d'Intégration 5.5 – « Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins », permettra de faire du lien entre toutes les Unités d'Enseignement développées au cours de l'année et des années antérieures.

L'approche de l'équipe pédagogique reposera sur divers moyens d'apprentissage :

- Construire un **raisonnement clinique** à partir de situations prévalentes rencontrées en stage, dans le but d'élaborer un **projet de soins personnalisé**, tenant compte de l'ensemble des moyens humains et matériels à disposition de la personne soignée. De plus, la connaissance du **parcours patient** (réseau, filière...) favorisera le positionnement **au sein de l'équipe pluridisciplinaire**.
- Développer l'aisance autour des transmissions orales et écrites en s'assurant de leur exhaustivité, de leur fiabilité et de leur cohérence, pour garantir la continuité et la sécurité des soins dispensés aux personnes et consolider la relation d'aide et la communication dans les situations de soins.
- Développer le raisonnement clinique, l'encadrement et la collaboration à travers les exploitations de stage, le GEASE, la méthode réflexive.
- Poursuivre au-delà du suivi pédagogique, la mise à distance de la pratique professionnelle lors des préparations et exploitations de stage menées conjointement avec un professionnel de santé de terrain et un formateur de l'IFPM.
- Les méthodes de simulation disponibles à l'IFPM seront utilisées pour permettre à l'étudiant de se confronter à sa propre pratique. L'exploitation de cet exercice favorisera chez l'apprenant une analyse critique de son activité et donc son réajustement. Ceci contribuera à la personnalisation et à la qualité des soins dispensés au patient.
- L'apprenant poursuivra le développement de ses compétences au sein de son parcours de stage. Ce dernier lui permettra de poursuivre sa construction identitaire et d'affiner son projet professionnel, pour le conduire de façon sereine vers le Diplôme d'Etat d'Infirmier. Cette dernière année offre, à l'étudiant, un choix personnalisé dans des domaines d'activités possibles pour construire une diversité pratique, et enrichir sa réflexion et ses compétences.
- Le Travail d'Initiation à la Recherche (TIR) avec les UE 3.4 et 5.6 du semestre 6 et l'Unité d'Enseignement Optionnelle (UEO) permettront à l'étudiant de renforcer son positionnement professionnel, en explorant une problématique relative au champ de compétences de l'infirmier(e).

Les Unités d'Enseignement Optionnelle 5.7 des semestres 5 et 6

Le dispositif de formation de la troisième année de la promotion 2022-2025 s'articule autour de la professionnalisation de l'étudiant. Ces Unités d'Enseignement s'inscrivent dans ce processus.

Selon le référentiel de formation, les objectifs pour les étudiants sont :

- Approfondir un domaine d'exercice de la fonction infirmière
- Mener une réflexion sur un choix possible d'orientation à la sortie de la formation
- Être capable de développer une démarche projet

Les objectifs opérationnels sont :

Collectivement :

- Permettre aux étudiants d'approfondir un domaine d'enseignement en identifiant les ressources en lien avec la fonction infirmière
- Mettre en œuvre un dispositif pédagogique pour atteindre les objectifs fixés par le groupe
- Permettre aux étudiants d'intégrer de nouvelles approches professionnelles et de nouveaux savoirs.
- Permettre aux étudiants de développer leur créativité en termes de réinvestissement des connaissances acquises
- Solliciter les ressources après vérification de la légitimité par les formateurs
- Partager avec des publics, les éléments de connaissances abordés tout au long de l'UEO

Individuellement :

- Développer des connaissances permettant de construire des compétences infirmières, (organisationnelles, relationnelles...)
- Transférer le contenu abordé à des situations nouvelles
- Savoir se positionner au sein d'un groupe (écoute, partage, respect,...)
- Développer les capacités de prise de paroles et d'interaction avec des publics d'étudiants
- Développer sa capacité à travailler en équipe et à restituer une démarche de projet.

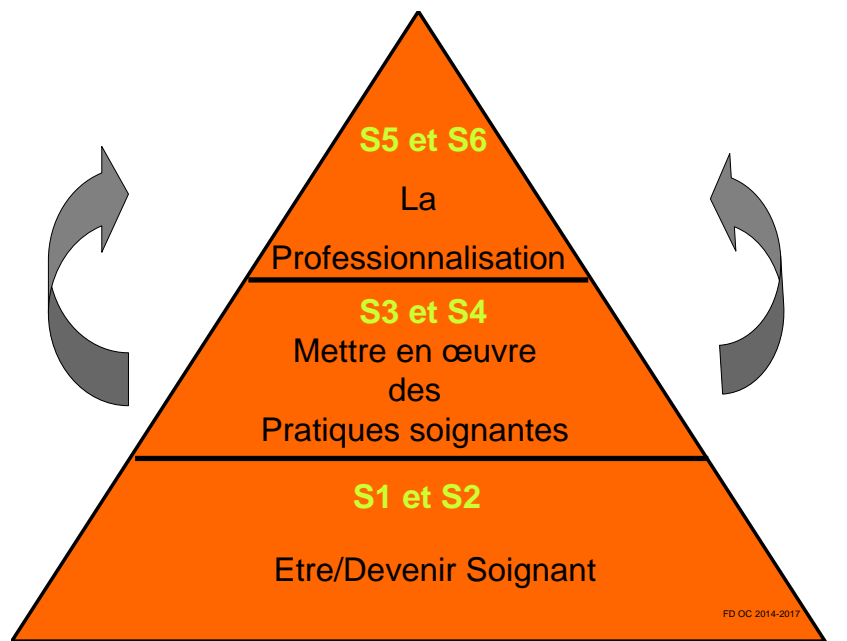
Les dates de l'UE Optionnelle 2024-2025 sur les semestres 5 et 6

DATE	HORAIRE	SEMESTRE	TYPE DE SUIVI	COMMENTAIRES
06/09/2024	14h45-15h45	S5	TD : Présentation du dispositif et des différents thèmes	Formateurs Retour des choix des ESI avant le 20 Septembre aux formateurs référents de l'UE. Retour le 7 octobre du groupe attribué et du formateur référent du groupe.
15/10/2024	14h-17h	S5	TD : Temps préparatoire	Formateurs Guidance sur la démarche projet et répartition du travail au sein du groupe
24/10/2024	14h-17h	S5	TPGO :	Formateurs : Elaboration d'une ébauche de la fiche projet et projection sur les professionnels
04/11/2024	9h-12h	S5	TPG : Temps préparatoire	Rédaction fiches pédagogiques, étudiants en autonomie
08/01/2025	16h-18h	S5	TPG : Temps préparatoire	Etudiants en autonomie
17/01/2025	9h	S5	Evaluation : remise du dossier par le référent du groupe par mail	

21/01/2025	9h00-12h 14h-17h	S5	TD : Temps préparatoires	Formateurs et/ou intervenants extérieurs
20/03/2025	8h30-12h30 14h-17h30	S6	TD N°4 : Temps préparatoire ou Préparation à la restitution	Formateurs et/ou intervenants extérieurs
27/03/2025	9h-12h	S6	TPG : Temps préparatoire (finalisation pour la restitution)	Etudiants en autonomie
03/04/2025	9h-12h	S6	TPG : Temps préparatoire (finalisation pour la restitution)	Etudiants en autonomie
09/04/2025	9h-12h 14h-17h	S6	Evaluation : 30 min par groupe d'étudiants	Formateurs, restitution sur la journée

La finalité de cette 3^{ème} année est d'enrichir la réflexion de l'étudiant, tout en se projetant comme futur professionnel autonome dans une activité de soins, quelle que soit la structure dans laquelle il est amené à travailler.

Ce dispositif de formation guidera l'étudiant en soins infirmiers dans la construction de ses compétences et de son identité professionnelle pour être infirmier en juillet 2025.

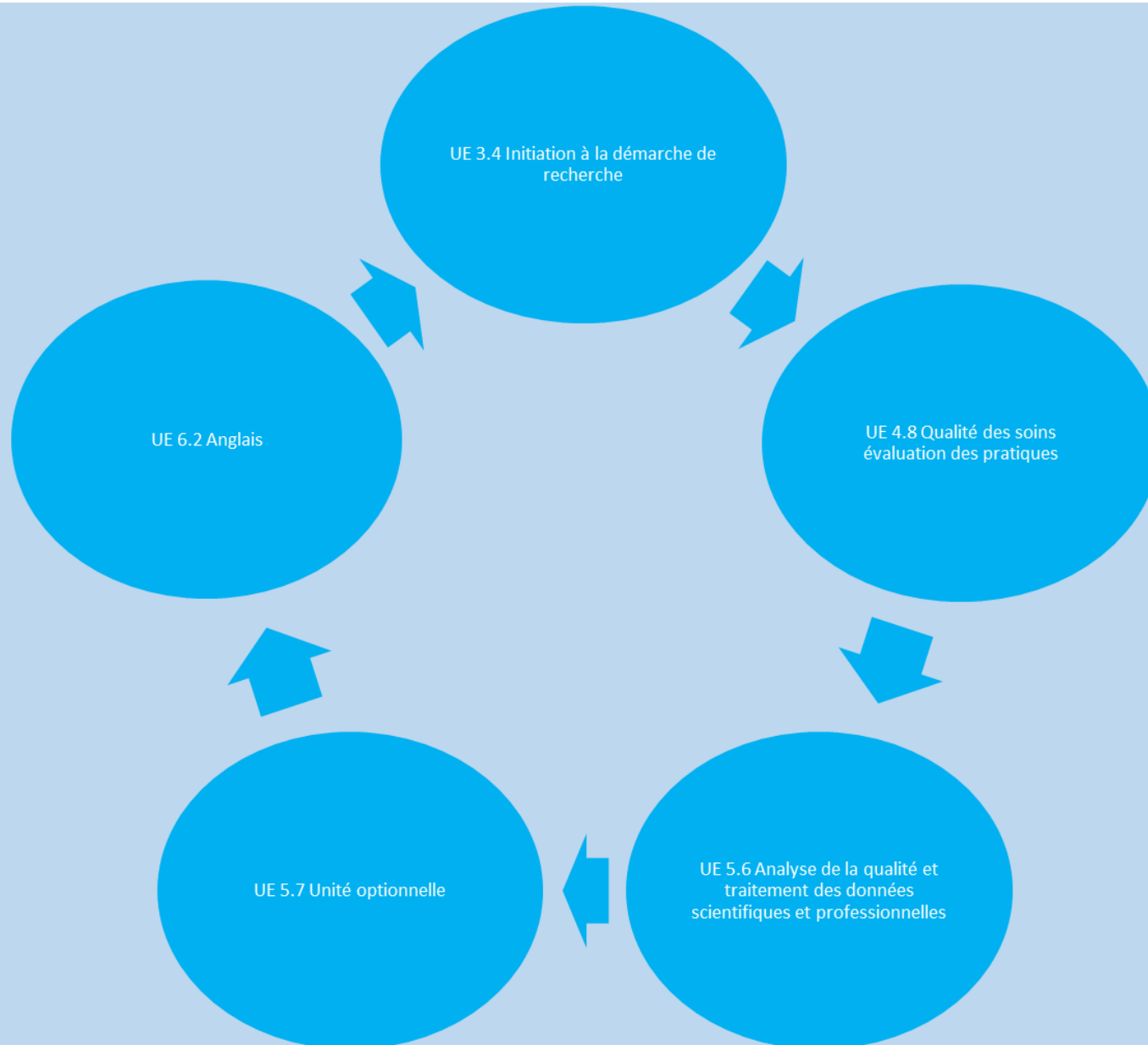


3- Les Unités d'enseignement semestres 5 et 6

Semestre 5



Semestre 6



Les formateurs intervenants lors du semestre 5 :

Unités d'Enseignement	Formateurs référents	Formateurs soutien
UE 2.6 Processus psychopathologiques	A AUTHIER E VERDU	
UE 2.9 Processus Tumoraux	L MONTEL N RETHORE	
UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutique	A AUTHIER L. MONTEL	
UE 3.3 Rôle infirmier, organisation du travail en interprofessionnalité	V. LE BRIGAND N RETHORE	
UE 4.2 Soins relationnels	A AUTHIER E VERDU	
UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	V. LE BRIGAND L. MONTEL	
UE 4.7 Soins palliatifs et fin de vie	N RETHORE E VERDU	
UE 5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	S FERREIRA V LE BRIGAND E VERDU	L'équipe de 3 ^{ème} année
UE 5.7 Unité Optionnelle	S FERREIRA N RETHORE	L'équipe de 3 ^{ème} année G Ollivier-Fernandes G Lefauchaux, Céline Carrion et Mme Rousseau Valérie
UE 6.2 Anglais	S FERREIRA	

Les formateurs intervenants lors du semestre 6 :

Unités d'Enseignement	Formateurs référents	Formateurs soutien
UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche	S FERREIRA A AUTHIER	Formateurs suivi TIR
UE 4.8 Qualité des soins, évaluation des risques	V LE BRIGAND N RETHORE	
UE 5.6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles	S FERREIRA A AUTHIER	Formateurs suivi TIR
UE 5.7 Unité Optionnelle	S FERREIRA N RETHORE	L'équipe de 3 ^{ème} année G Ollivier-Fernandes G Lefauchaux, Céline Carrion et Mme Rousseau Valérie
UE 6.2 Anglais	S FERREIRA	

4 - Le dispositif d'évaluation et de validation des semestres 5 et 6

EVALUATIONS DU SEMESTRE 5				
UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	MODALITES EVALUATION	Dates Session 1	Dates Session 2
UE 2.6 Processus psychopathologique	2	Evaluation individuelle écrite de connaissances à partir de 5 situations Epreuve de 1 heure	13 novembre 2024 matin	04 Mars 2025 matin
UE 2.9 Processus tumoraux	2	Evaluation individuelle écrite de connaissances Epreuve de 1 heure	27 janvier 2025 Après midi	4 mars 2025 Après midi
UE 2.11 Pharmacologie et Thérapeutiques	2	Evaluation individuelle écrite de connaissances Epreuve de 1 heure	13 novembre 2024 matin	04 Mars 2025 matin
UE 4.2 Soins relationnels	1	Analyse d'une situation relationnelle Travail en groupe restreint (4h) à domicile	Sur Célène Accès à l'évaluation : 14 novembre 2024 à 8h (Temps de travail en groupe de 8h30 à 12h30) Dépôt de l'évaluation : Le 14 novembre à 12 h 30 heure butoir	Sur Célène Accès à l'évaluation : 3 Mars 2025 à 8 h (Temps de travail en groupe de 8h30 à 12h30) Dépôt de l'évaluation : Le 3 Mars 2025 à 12 h 30 heure butoir
UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2	Pose de perfusion dans une chambre implantable en situation simulée de 30 min	29 janvier AM et les 30 et 31 janvier 2025	6 et 7 mars 2025
UE 4.7 Soins palliatifs et de fin de vie	2	Evaluation individuelle écrite à domicile. Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation de soins palliatifs ou de fin de vie Epreuve de 2 heures	Sur Célène Accès à l'évaluation : 27 Janvier 2025 à 9h Dépôt de l'évaluation : 27 janvier 2025 à 11h	Sur Célène Accès à l'évaluation : 3 Mars 2025 à 14 h Dépôt de l'évaluation : 3 Mars 2022 à 16h
UE 3.3 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité	2	Travail écrit individuel en temps non limité d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec son projet professionnel	Dépôt du document d'évaluation sur Célène : le 6 Janvier 2025 de 9h à 12h	Dépôt du document d'évaluation sur Célène : le 4 mars 2025 de 14h à 17h
UE 5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	4	Travail écrit individuel d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte et QROC heure) Epreuve de 4 heures	23 Janvier 2025 matin	5 mars 2025 matin
UE 5.7 Unité Optionnelle	2	Compte rendu écrit des éléments de découverte de l'UE Construction du projet et implication individuelle	17 janvier 2025 matin	4 mars 2025 Après midi
UE 6.2 Anglais	1	Présentation d'un article professionnel (écrit et oral)	Dépôt du document d'évaluation sur MISCHOOOL : 28 Janvier 2025 arrêt des compteurs 23h59	Dépôt du document d'évaluation sur MISCHOOOL : 7 Mars 2025 arrêt des compteurs 23h59

EVALUATIONS DU SEMESTRE 6

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	MODALITES EVALUATION	Dates Session 1	Dates Session 2
UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche	2	Travail écrit d'initiation à la recherche	Retour du TIR le vendredi 11 avril 2025 à 9h	Retour du TIR le mercredi 1 ^{er} octobre 2025 à 4h
UE 4.8 Soins infirmiers et gestion des risques	3	Travail écrit de groupe en temps non limité d'analyse d'une pratique professionnelle	8 avril 2025 à 9h Epreuve de 3 heures	Mercredi 1 ^{er} octobre 2025 matin
UE 5.6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles	8	Travail écrit d'initiation à la recherche et argumentation orale	Retour du TIR le vendredi 11 avril à 9h Soutenance du lundi 5 mai au 6 juin 2025 2025	Retour du TIR le mercredi 1 ^{er} octobre 2025 après-midi Soutenance du lundi 6 au vendredi 17 octobre 2025
UE 5.7 Unité Optionnelle	1	Compte rendu oral des éléments de découverte de l'UE	Restitution le mercredi 9 Avril 2025	1 ^{er} septembre 2025
UE 6.2 - Anglais	1	Rédaction de l'abstract du TIR	Dépôt Abstract sur plateforme Mischool Le 10 avril 2025 à 9h	Dépôt Abstract sur plateforme Mischool Le mercredi 1 ^{er} octobre 2025 à 12h

ⓘ L'ensemble des dates des évaluations des différents semestres peut être modifié en fonction de l'activité pédagogique et institutionnelle

Pour les étudiants qui auront des rattrapages

EVALUATIONS DU SEMESTRE 3

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	MODALITES EVALUATION	DATES Session 1	DATES Session 2
UE 1.2 Santé publique et économie de la santé	3	Document écrit en groupe restreint de 4 à 5 étudiants en temps non limité : étude de population avec identification des besoins de santé	Restitution de l'écrit par le référent du groupe le 18 décembre 2024	Restitution de l'écrit par le référent du groupe le 10 mars 2025
UE 2.5. S3 : Processus inflammatoires et infectieux	2	Evaluation écrite individuelle sur table en temps limité portant sur l'exactitude des connaissances	Le 19 décembre 2024 8h30 Durée 1 h	Le 11 mars 2025 8h30 Durée 1 h
UE 2.8. S3 : Processus obstructifs	2	Evaluation écrite individuelle sur table en temps limité portant sur l'exactitude des connaissances	Le 19 décembre 2024 10h30 Durée 1 h	Le 11 mars 2025 10h30 Durée 1 h
UE 2.11. S3 : Pharmacologie et thérapeutiques	1	Evaluation écrite individuelle sur table en temps limité portant sur l'exactitude des connaissances	Le 20 décembre 2023 14h Durée 1 h 15	Le 12 mars 2025 8h30 Durée 1 h 15
UE 3.2. S3 : Projet de soins infirmiers Se compense avec l'UE 3.3	1	Travail de groupe : Elaboration écrite d'un projet de soins et recherche d'éléments de négociation et présentation orale en groupe.	Accès sur Célène aux 2 sujets le 29 novembre 2024 à 8h30 Travail en groupe le 2 décembre Retour du document le 3 décembre 2024 Evaluation orale les 11, 12 et 13 décembre 2024 selon le groupe Durée 1 h	Accès sur Célène aux 2 sujets le 10 mars 2025 Travail en groupe les 10 mars Retour du document le 12 mars 2025 Evaluation orale le 13 mars 2025 Durée 1 h
UE 3.3. S3 : Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité Se compense avec l'UE 3.2	1	Travail de groupe : Présentation orale des interventions interdisciplinaires et d'une planification des soins dans le cadre d'un projet de soins.	Accès sur Célène aux 2 sujets le 29 novembre 2024 8h30 Travail en groupe le 2 décembre Retour du document le 3 décembre 2024 Evaluation orale les 11, 12 et 13 décembre 2024 selon le groupe Durée 1 h	Accès sur Célène aux 2sujets le 10 mars 2025 Travail en groupe les 10 mars Retour du document le 12 mars 2025 Evaluation orale le 13 mars 2025 Durée 1 h
UE 4.2. S3 : Soins relationnels Se compense avec l'UE 4.6	2	Evaluation orale d'une mise en situation d'entretien relationnel	Evaluation 11, 12, 13 décembre 2024 (voir affichage) 20 minutes	Evaluation le 13 mars 2025 (voir affichage) 20 minutes
UE 4.6. S3 : Soins éducatifs et préventifs Se compense avec l'UE 4.2	2	Travail écrit individuel sur table en temps limité d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	Le 20 décembre 2024 8h30 Durée 2 h	Le 12 mars 2025 14h00 Durée 2 h
UE 5.3. S3 : Communication et conduite de projet	4	Travail de groupe : Elaboration écrite d'un projet de soins et présentation orale de ce projet de soin.	Accès sur Célène aux 2 sujets le 29 novembre 2024 8h30 Travail en groupe le 2 décembre Retour du document le 3 décembre 2024 Evaluation orale les 11, 12 et 13 décembre 2024 selon le groupe Durée 1 h	Accès sur Célène aux 2sujets le 10 mars 2025 Travail en groupe les 10 mars Retour du document le 12 mars 2025 Evaluation orale le 13 mars 2025 Durée 1 h
UE 6.2 : Anglais	2	Evaluation individuelle écrite en temps limité de connaissances du vocabulaire professionnel courant : QCM	16 décembre 2024 de 14h à 15h Evaluation via la plateforme Mischool Durée 1 h Le 16 décembre 2024 arrêt des compteurs 23h59	Le 14 mars 2025 de 14h à 15h Evaluation via la plateforme Mischool Durée 1 h Le 14 mars 2025 arrêt des compteurs 23h59

EVALUATIONS DU SEMESTRE 4

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	MODALITES EVALUATION	Dates Session 1	Dates Session 2
UE 1.3. S4 : Législation, Ethique, Déontologie	3	Travail écrit individuel sur table en temps limité d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique réfléchi au préalable en groupe restreint.	26 mai 2025 Distanciel Dépôt du sujet sur Célène Durée 3 H Restitution du travail sur Célène	2 Juillet 2025 Distanciel Dépôt du sujet sur Célène Durée 3h Restitution du travail sur Célène
UE 2.7. S4 : Défaillances organiques et Processus dégénératifs	2	Evaluation écrite individuelle sur table en temps limité de connaissances : QCM, QROC	le 27 mai 2025 8h30 Durée 1 h	Le 3 juillet 2025 8h30 Durée 1 h
UE 3.4. S4 : Initiation à la démarche de recherche. Se compense avec l'UE 3.5	2	Présentation écrite en groupe en temps non limité d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un poster issu d'un travail de recherche Travail de groupe	Dépôt sur Célène du sujet le 16 mai 2025 8h30 Travail en groupe restreint Retour du document sur Célène le 28 mai 2025	Dépôt sur Célène du sujet le 30 juin 2025 Travail en groupe restreint à domicile Retour du document sur Célène le 4 juillet 2024
UE 3.5.S4 : Encadrement de professionnels de soins. Se compense avec l'UE 3.4	2	Présentation individuelle écrite sur table en temps limité d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs.	Le 27 mai 2025 14h00 Durée 2 h	Le 3 juillet 2025 14h00 Durée 2 h
UE 4.3. S4 : Soins d'urgence Se compense avec l'UE 4.5	1	Présentation orale en groupe d'une Analyse situation de soins d'urgence,	Les 21, 22 et 23 mai 2025 15 minutes	Le 1 ^{er} juillet 2025 15 minutes
UE 4.4. S4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical.	2	Pose de transfusion sanguine en situation simulée.	Les 21, 22 et 23 mai 2025 30 minutes	Le 1 ^{er} juillet 2025 30 minutes
UE 4.5. S4 : Soins infirmiers et gestion des risques Se compense avec l'UE 4.3	1	Epreuve écrite individuelle sur table en temps limité d'une analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident.	Le 20 mai 2025 8h30 Durée 1h15	Le 2 juillet 2025 14h00 Durée 1h15
UE 4.6. S4 : Soins éducatifs et préventifs	2	Action éducative collective, auprès d'un groupe à partir du travail de l'UE 1.2 S3	Les 2, 3 et 4 avril 2025 Durée 1 h	Le 4 juillet à 14h
UE 5.4 S4 : Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires.	4	Travail de groupe écrit en temps non limité d'analyse de l'action éducation réalisé au sein de l'UE 4.6 S4.	Temps de travail en groupe le 2 mai 2025) en distanciel Retour du document en groupe le 6 mai 2025	Temps de travail en groupe le 30 juin 2025 après midi en distanciel Retour du document sur Célène le 3 juillet 2025
UE 6.2 S4 : Anglais	1	Traduction écrite individuelle en temps non limité en français d'un article professionnel	Le 19 mai 2025 Sur la plateforme Mischool à 9h00 19 mai arrêt des compteurs à 23h59	Le 30 juin 2025 Sur la plateforme Mischool 9h00 30 juin arrêt des compteurs à 23h59

ⓘ L'ensemble des dates des évaluations des différents semestres peut être modifié en fonction de l'activité pédagogique et institutionnelle

CONCLUSION

Ce document a pour objectif de présenter l'institut de formation paramédical, l'organisation de la formation infirmière.

Ce dispositif de formation fait référence à la législation, au règlement intérieur, et aux projets et orientations pédagogiques de l'IFPM. Il sera une référence tout au long de l'année.

- Ce projet permettra de :
 - construire et développer les compétences à travers l'acquisition de savoirs, et savoir-faire, attitudes et comportements professionnels,
 - mettre en œuvre des soins de qualité et répondre aux besoins de santé de la population.

L'équipe pédagogique accompagnera l'étudiant dans la compréhension et l'appropriation de ce dispositif. L'étudiant aura à se positionner comme acteur responsable, autonome, impliqué dans la formation.